



11^e Session de la Conférence des Parties à la
Convention sur les zones humides
(Ramsar, Iran, 1971)

« *Les zones humides : lieux de vie et destinations* »

Bucarest, Roumanie, 6 au 13 juillet 2012

Point **XV**III de l'ordre du jour

Ramsar COP11 DR17, Rev.1

Projet de résolution XI.17, Rev.1

**Mise en œuvre future des aspects scientifiques et techniques de la
Convention pour la période 2013-2015**

1. RAPPELLANT les résolutions IX.2, X.9, X.10, X.11 [et COP11 DR18] concernant un programme complet, unifié et hiérarchisé pour la mise en œuvre des aspects scientifiques et techniques et les travaux du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST);
2. REMERCIANT le GEST pour les travaux importants réalisés au cours de la période triennale 2009-2012, tels que résumés dans le Rapport du Président du GEST (COP11 DOC. 6), mais CONSCIENT qu'il n'a pas été possible de faire progresser certains éléments des travaux prioritaires du GEST au cours de la période triennale 2009-2012 et que la pleine mise en œuvre du programme de travail du Groupe continue de dépendre de la disponibilité de ressources, en particulier de contributions volontaires supplémentaires des Parties et d'autres;
3. REMERCIANT ÉGALEMENT les Parties et organisations qui ont fourni des contributions volontaires supplémentaires et un appui en nature aux travaux du GEST au cours de la période triennale 2009-2012, et NOTANT les avantages importants pour la mise en œuvre de la Convention et la portée des travaux du Groupe que représentent les contributions volontaires des Parties contractantes;
4. NOTANT que l'énoncé de [COP11 DR16] peut avoir des implications pour la mise en œuvre de la présente résolution;

LA CONFÉRENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

5. APPROUVE la liste complète des tâches énumérées à l'Annexe 2 comme base du programme de travaux scientifiques et techniques des organes de la Convention (y compris le GEST) pour la période 2013-2015, et APPROUVE ÉGALEMENT les 21 tâches énumérées à l'annexe 1 de la présente résolution, à mettre en œuvre en priorité absolue, dans la mesure des ressources disponibles, au cours de la période 2013-2015.

6. DONNE POUR INSTRUCTION au GEST d'élaborer son plan de travail pour la période triennale 2013-2015 à soumettre au Comité permanent pour examen en prenant pour base les tâches identifiées dans les annexes à la présente ~~résolution~~Résolution, y compris en préparant une évaluation rapide des tâches qui pourraient être entreprises en collaboration avec d'autres organes subsidiaires d'Accords multilatéraux sur l'environnement; DEMANDE au GEST de définir des « cibles d'application » spécifiques pour chaque tâche énumérée dans l'annexe 2; DEMANDE EN OUTRE au GEST d'élaborer un modèle pour contribuer à l'application du plan de travail du GEST au niveau national; et INVITE les autres organisations et organes identifiés dans les annexes à la présente Résolution à envisager de prendre la direction des tâches concernant des problèmes sur lesquels ils possèdent une expertise ou de contribuer à ces tâches.
7. PRIE INSTAMMENT les Parties contractantes, et INVITE les donateurs, les organismes intergouvernementaux, les organisations internationales partenaires (OIP), les ONG nationales, entre autres, d'utiliser cette liste, y compris le programme pour les mesures hautement prioritaires de l'annexe 1 à la présente Résolution lorsqu'ils décideront des priorités auxquelles ils apporteront un appui matériel, notamment financier, en vue de la mise en œuvre des aspects scientifiques et techniques de la Convention de Ramsar, et PRIE EN OUTRE INSTAMMENT les Parties contractantes d'envisager de consentir des contributions volontaires pour soutenir le programme de travail du Groupe, en particulier les tâches qui portent la mention « hautement prioritaire ».
8. DONNE INSTRUCTION au Secrétariat de rassembler dans les annexes 1 et Annexe_2 de la présente Résolution, toute mesure de mise en œuvre scientifique et technique additionnelle ou modifiée pour le GEST qui serait issue d'autres résolutions adoptées durant la présente session de la Conférence des Parties.
9. DONNE INSTRUCTION au Secrétariat et au GEST d'élaborer des indicateurs [basés sur la Fiche descriptive Ramsar – Révision 2012 adoptée dans la Résolution XI.8] pour mesurer les résultats des efforts de gestion des Sites Ramsar en matière d'application améliorée de la Convention aux niveaux des pays et des sites.

Annexes 1 et 2 : Introduction

1. Cette section fournit des notes explicatives concernant les deux annexes ci-jointes.
2. L'annexe 1 présente une liste récapitulative des tâches scientifiques et techniques ayant la priorité la plus élevée proposées pour la période triennale 2013-2015. Elle est extraite de l'annexe 2, qui donne une liste récapitulative complète des tâches scientifiques et techniques d'appui à la mise en œuvre des travaux des organes de la Convention pour 2013-2015.
3. Certains des thèmes hautement prioritaires (et dans certains cas des énoncés de tâches plus spécifiques associés à ces thèmes) à mettre en œuvre à l'avenir, identifiés par les Parties contractantes au cours de réunions et de processus de consultations régionaux Ramsar précédant la COP sont :
 - CESP – formation et renforcement des capacités
 - services écosystémiques/estimation

- changements climatiques (y compris REDD+)
 - inventaire des zones humides (y compris changement dans les caractéristiques écologiques)
 - zones humides et ressources en eau (y compris le rôle des zones humides dans le cycle de l'eau à l'échelle planétaire)
 - espèces envahissantes
 - élimination de la pauvreté
 - questions relevant des zones humides et de l'aquaculture
 - conseils sur les meilleures pratiques, y compris études de cas
4. Les 22 tâches hautement prioritaires énumérées à l'annexe 1 ci-dessous ont été extraites de l'ensemble des tâches scientifiques et techniques proposées à l'annexe 2, et il est recommandé que les [divers](#) organes de la Convention leur accorde la plus haute priorité, compte tenu des avis émis par les Parties contractantes (dans le cadre de leurs réunions régionales précédant la COP-11 [et de la COP11]), le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST), et le Secrétariat Ramsar).
5. Selon les estimations, le montant provisoire total des fonds nécessaires pour la mise en œuvre complète des principales tâches recommandées pour 2013-2015 s'élève à CHF 1 840 000 pour toute la période triennale (voir l'annexe 2 pour les coûts estimatifs des tâches). Sur cette somme, un soutien (d'environ CHF 150 000) a déjà été promis par un certain nombre de pays donateurs pour la tâche « Le rôle de la biodiversité et des zones humides dans le cycle de l'eau à l'échelle planétaire ».
6. L'annexe 2 fournit de plus amples détails sur toutes les tâches scientifiques et techniques proposées d'appui à la mise en œuvre pour les travaux des organes de la Convention pour la période 2013-2015. Cette annexe fournit une description récapitulative de chaque tâche, avec ses résultats recherchés, et les coûts estimatifs provisoires. Des descriptions plus complètes sont données dans le document d'information de la COP 11 « Mise en œuvre scientifique et technique de la Convention 2013-2015: modèles de tâches ».
7. Comme indiqué à l'annexe 2, un certain nombre des tâches énumérées sont soit en cours d'exécution, soit ont été reportées des liste de tâches figurant dans des résolutions équivalentes adoptées lors de COP antérieures, mais pour lesquelles les capacités étaient insuffisantes au cours des périodes triennales précédentes pour entreprendre ou achever ces tâches.
8. Les coûts estimatifs provisoires sont basés sur le fait que chaque tâche exige l'engagement, par le GEST, d'un expert (ou d'experts) pour entreprendre les travaux requis. Ces coûts estimatifs provisoires ont été préparés par le GEST et le Secrétariat pour fournir aux Parties contractantes une évaluation initiale des besoins d'exécution – un calcul plus précis des coûts, ainsi que de la portée de chacune des tâches et de la manière et des moyens de les exécuter, sera fait au début du cycle 2013-2015 et sera alors présenté au Comité permanent. Il apparaît clairement que, comme pour les périodes triennales précédentes, une partie importante des fonds qui, selon les estimations, seront nécessaires pour renforcer l'appui à la mise en œuvre scientifique et technique, devra provenir de sources autres que le budget de base de la Convention.

9. L'annexe 2 indique également quel organe ou processus semble le plus approprié pour mener à bien les travaux, et de quels organes, processus et/ou organisations on peut attendre une expertise appropriée pour contribuer aux travaux.
10. Dans la plupart des cas, la responsabilité d'une tâche inscrite à l'annexe 2 incombe à l'un des organes ou mécanismes de la Convention (p.ex., Secrétariat, Centres régionaux Ramsar, GEST, etc.). Toutefois, dans certains cas, la nature de la tâche et l'expertise requise pour la mener à bien ne relèvent pas de l'expertise directe des mécanismes de la Convention, en particulier lorsque la tâche consiste à donner des avis sur des questions intersectorielles, et lorsqu'il existe un organe ou une organisation spécialisée ayant conclu un accord de collaboration avec la Convention (par exemple, par l'intermédiaire d'un mémorandum de coopération et/ou d'un document invitant l'organisation à participer aux réunions du GEST comme observateur). Lorsqu'une telle organisation est mentionnée à l'annexe 2, elle sera invitée à envisager de prendre la tête des travaux pour cette tâche.

Annexe 1

Tâches scientifiques et techniques hautement prioritaires recommandées pour la période triennale 2013-2015

Tâches hautement prioritaires recommandées pour 2013-2015 (titre court de la tâche seulement)	Organe/mécanisme chef de file
CESP	
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et appuyer les besoins en matière de renforcement des capacités des Parties contractantes et des administrateurs de zones humides pour la réalisation des orientations Ramsar 	GEST/Secrétariat/Centres régionaux Ramsar, etc.
<ul style="list-style-type: none"> Appui au renforcement des capacités pour les Correspondants nationaux du GEST 	Secrétariat (avec GEST et Centres régionaux Ramsar)
<ul style="list-style-type: none"> Appui à la communication et diffusion du GEST : a) plateforme en ligne; et b) bulletins 	Secrétariat/GEST
Questions stratégiques, émergentes et actuelles	
<ul style="list-style-type: none"> Avis scientifique et technique stratégique 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> Fonctions consultatives spécifiques actuelles 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> Examen des projets de résolutions des Parties pour la COP 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> Questions sectorielles et/ou émergentes pour d'éventuels travaux prioritaires futurs 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> Espèces envahissantes et zones humides 	GEST, avec CSE-UICN/SSC , CMS et d'autres
<ul style="list-style-type: none"> Participation à l'IPBES 	GEST (avec le Secrétariat)
Inventaire, évaluation, suivi des zones humides et établissement de rapports	
<ul style="list-style-type: none"> Rapports sur l'état des zones humides de la planète et leurs services aux populations, et sur l'efficacité de la Convention 	GEST, avec un partenariat GWOS
<ul style="list-style-type: none"> Développement et coordination d'un partenariat pour un Système mondial d'observation des zones humides (GWOS) 	Partenariat GWOS (OIP/organisations partenaires GEST), avec le GEST
<ul style="list-style-type: none"> Détection, rapports et réponses aux changements dans les caractéristiques écologiques – orientations supplémentaires 	GEST

Zones humides d'importance internationale	
<ul style="list-style-type: none"> • Application de la Fiche descriptive Ramsar – révision 2012 	Secrétariat
Ramsar, zones humides et autres secteurs	
A. Zones humides et santé	
<ul style="list-style-type: none"> • Orientations sur « Zones humides et santé humaine » pour le secteur de la santé 	OMS, avec GEST
B. Zones humides et changements climatiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences possibles des changements climatiques pour les mécanismes de la Convention 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> • Avis sur l'adaptation aux changements climatiques, <u>l'accent étant mis sur les fonctions de stockage de l'eau des zones humides et le potentiel de la restauration des zones humides comme réponse d'adaptation</u> 	GEST
<ul style="list-style-type: none"> • Les conséquences possibles de REDD+ pour les zones humides boisées 	GEST, avec WI, SER et d'autres
<ul style="list-style-type: none"> • Avantages et contraintes liés au piégeage du carbone dans les zones humides 	GEST, avec partenaires
C. Zones humides et gestion des ressources en eau	
<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle de la biodiversité et des zones humides dans le cycle de l'eau à l'échelle planétaire 	GEST, avec Secrétariat de la CDB
<ul style="list-style-type: none"> • Ramsar, l'eau et les zones humides : examen et mise au point d'une stratégie pour engager un débat mondial sur l'eau 	GEST
Zones humides et agriculture	
<ul style="list-style-type: none"> • Zones humides et orientations pour l'aquaculture dans les eaux côtières et intérieures 	GEST, avec FAO, World Fish Center, WWF
Zones humides et élimination de la pauvreté	
<ul style="list-style-type: none"> • Zones humides et élimination de la pauvreté - outils et études de cas 	GEST (avec Parties, OIP, IHDP, PNUD, FAO, UK-DFID et autres)
Zones humides et services écosystémiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Aspects économiques des services/avantages écosystémiques des zones humides 	GEST

Annexe 2

Récapitulatif des tâches scientifiques et techniques d'appui à la mise en œuvre des travaux des organes de la Convention 2013-2015

1. Les tâches scientifiques et techniques sont regroupées en six grands thèmes, comme suit :
 - Communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)
 - Questions stratégiques, émergentes et actuelles
 - Inventaire, évaluation, suivi des zones humides et établissement de rapports
 - Zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar)
 - Ramsar, zones humides et autres secteurs
 - Zones humides et santé humaine
 - Zones humides et changements climatiques
 - Zones humides et gestion des ressources en eau
 - Zones humides et agriculture
 - Zones humides et élimination de la pauvreté
 - Zones humides et urbanisation
 - Zones humides et tourisme
 - Zones humides et services/avantages écosystémiques

2. Le classement des tâches par catégorie est encodé dans les tableaux ci-dessous comme suit :
 1. Orientations Ramsar nouvelles ou révisées à l'usage des Parties contractantes
 2. Avis et appui techniques – en cours et ad hoc
 3. Produits d'information mondiaux et engagement dans d'autres mécanismes mondiaux ou sectoriels
 4. Avis sur des questions nouvelles et émergentes
 5. Produits/initiatives scientifiques ou techniques entrepris par d'autres organisations pertinentes

Thème : Communication, Education, Sensibilisation et Participation (CESP)

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaine de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Évaluer et appuyer les besoins en matière de renforcement des capacités des Parties contractantes et des administrateurs de zones humides pour la réalisation des orientations Ramsar	Hautement prioritaire	2	GEST (mise au point d'un module d'évaluation et de formation); Secrétariat, Centres régionaux Ramsar, OIP et autres (prestation de la formation)	Concevoir des moyens efficaces de fournir une formation et des activités de renforcement des capacités, notamment un programme de « formation des formateurs » pour les acteurs pertinents des Parties contractantes (y compris les Autorités administratives et les administrateurs de zones humides) afin de les aider à interpréter et appliquer les orientations scientifiques et techniques et autre matériel adopté par la Convention, avec une évaluation et une définition des besoins futurs. Reporté de 2009-2012 (tâche 10.3) Résultats recherchés : i) étude exploratoire sur les démarches optimales de renforcement des capacités pour les Parties contractantes en vue d'appuyer leur utilisation des orientations; ii) ensembles/modules de formation sur les orientations Ramsar; iii) Élaboration d'un programme de « formation des formateurs ».	Stratégies 4.1 & 4.3 (y compris Domaines de résultats clés 4.1.viii & 4.3.vi)	15 000 (étude exploratoire) 80 000 (mise au point d'un module de formation)

Appui au renforcement des capacités des Correspondants nationaux du GEST	Hautement prioritaire	2	Secrétariat (avec l'aide du GEST et des Centres régionaux)	<p>Organiser des ateliers régionaux pour les Correspondants nationaux du GEST (au moins un par période triennale).</p> <p>En cours depuis 2009-2012.</p> <p>Résultats : meilleure compréhension des mécanismes de la Convention par les Correspondants nationaux du GEST; meilleure communication au GEST de la part des Correspondants nationaux des besoins nationaux et régionaux en matière de mise en œuvre.</p>	Stratégies 3.4 (Domaines de résultats clés 3.4.ii) & 4.3 (Domaines de résultats clés 4.3.vi)	100 000 par atelier
Appui à la communication et diffusion d'informations du GEST : a) plateforme en ligne	Hautement prioritaire	2	Secrétariat (avec l'aide des membres régionaux du GEST & des Correspondants nationaux du GEST)	<p>Mettre en place et maintenir, voire améliorer, une nouvelle plateforme en ligne du GEST pour les contributions aux travaux du GEST et la diffusion de ses travaux par les Correspondants nationaux du GEST et d'autres.</p> <p>En cours depuis 2009-2012.</p> <p>Résultat : un outil en ligne pleinement fonctionnel et à jour pour le partage d'informations, l'examen de projets, et l'archivage des travaux du GEST</p>	Stratégie 3.4 (Domaines de résultats clés 3.4.iii)	50 000

<p>Appui à la communication et diffusion d'informations du GEST :</p> <p>b) bulletins</p>	La plus Hautement prioritaire	2	Secrétariat (avec l'aide de membres, observateurs & Correspondants nationaux du GEST)	<p>Produire des bulletins périodiques du GEST et s'efforcer de diffuser les bulletins et les documents clés du GEST dans toutes les langues de la Convention.</p> <p>En cours depuis 2009-2012.</p> <p>Résultat : large diffusion d'informations sur les travaux et les activités du GEST au GEST et autres Correspondants nationaux de la Convention</p>	Stratégie 3.4 (Domaines de résultats clés 3.4.iii)	15 000
<p>Appui à la communication et diffusion d'informations du GEST :</p> <p>c) bulletin des Correspondants nationaux du GEST</p>	Plus faible	2	Secrétariat (avec l'aide des membres du GEST et des Correspondants nationaux du GEST)	<p>Publication d'un bulletin annuel d'activités des Correspondants nationaux du GEST.</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultat : partage des expériences et activités des Correspondants nationaux du GEST</p>	Stratégie 3.4 (Domaines de résultats clés 3.4.ii & 3.4.iii)	1000
<p>Avis CESP sur la préparation des orientations</p>	Plus faible	1	GEST	<p>Veiller à ce que la préparation de documents d'orientation et d'avis du GEST s'appuie intégralement sur toute l'expertise disponible concernant la CESP afin d'optimiser la rédaction, la conception, le ciblage et l'utilisation efficaces de ces documents</p> <p>En cours depuis 2009-2012 (tâche 1.4)</p>	Stratégie 4.1	15 000

Initiatives relatives aux voies de migration des oiseaux d'eau – partage des connaissances	Plus faible	1	Secrétariat, CMS, AEWA, et autres initiatives internationales sur les voies de migration, avec le GEST	Contribuer à établir un mécanisme pour le partage de connaissances et d'expériences sur les pratiques optimales dans le développement et l'application des politiques et pratiques sur la conservation à l'échelle des voies de migration des oiseaux d'eau. Continue depuis 2009-2012. Résultats recherchés : contribuer aux discussions Ramsar sur la création de mécanismes de coordination recommandés par l'atelier de 2011.	Stratégies 3.3 & 3.5 (Domaines de résultats clés 3.5.iii)	-
---	-------------	---	--	---	---	---

Thème : Questions stratégiques, émergentes et actuelles

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)

Conseils scientifiques & techniques stratégiques	Hautement prioritaire	3/4/5	GEST	<p>Fournir des conseils proactifs et réactifs à la Convention sur des questions scientifiques et techniques stratégiques pertinentes, y compris les progrès d'ensemble réalisés sur les aspects scientifiques et techniques de la mise en œuvre des résolutions des COP, les tendances, questions émergentes, et autres questions prioritaires nécessitant un examen par des experts.</p> <p>En cours depuis 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Rapports, notes d'information du GEST, communications du Service d'appui au GEST, exposés à des réunions et conférences.</p>	Stratégie 4.3	<p>15 000</p> <p>[temps et coûts des voyages]</p>
Fonctions consultatives continues ad hoc	Hautement prioritaire	2/3	GEST	<p>Fournir des conseils au Secrétariat et aux Parties, y compris sur l'inscription de sites Ramsar, les questions relevant de l'article 3.2, le Registre de Montreux, les missions consultatives Ramsar, RSIS, les projets de zones humides, la participation aux CSAB, et d'autres questions.</p> <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : divers</p>	Divers	[Dépend de demandes spécifiques au GEST]

Examen des projets de résolutions des Parties à la COP	Hautement prioritaire	1	GEST	<p>Conseiller le Comité permanent sur les propositions des Parties contractantes de résolutions à la COP ayant un contenu scientifique ou technique.</p> <p>En cours</p> <p>Résultat recherchés : conseils repris dans les projets de résolution</p>	Divers	-
Questions sectorielles et/ou émergentes pour d'éventuels travaux prioritaires	Hautement prioritaire	4	GEST	<p>Maintenir une liste évolutive des questions mondiales et régionales sectorielles et/ou émergentes pouvant avoir des implications sur l'utilisation rationnelle des zones humides.</p> <p>Faire des recommandations au Comité permanent et à la COP lorsque l'une de ces questions relève du GEST ou d'autres organes de la Convention.</p> <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : conseils au CP/COP; Notes d'information du GEST</p>	Stratégie 1.4	-
Espèces envahissantes et zones humides	Hautement prioritaire	1	GEST, avec UICN-SSC et d'autres	<p>Élaboration d'un guide sur les orientations et les informations disponibles sur les espèces envahissantes exotiques dans les zones humides, à l'usage des administrateurs de zones humides et des décideurs.</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Note d'information du GEST et Document d'information à la COP12</p>	Stratégie 1.9 (Domaines de résultats clés 1.9.iv)	25 000

Examen de l'actualité des orientations adoptées	Plus faible	1	GEST, avec Parties contractantes, OIP, Correspondants nationaux du GEST etc.	<p>Préparer un programme pour l'examen périodique de chacun des groupes d'orientations adoptés antérieurement par les Parties.</p> <p>Nouvelle tâche</p> <p>Résultats recherchés : recommandations au Comité permanent et à la COP sur la nécessité de mettre à jour des orientations adoptées antérieurement.</p>	Divers	-
Influenza aviaire hautement pathogène (HPAI)	Plus faible	1	GEST avec le Groupe de travail scientifique sur l'influenza aviaire et les oiseaux sauvages	<p>Suivre activement de près la situation et les contributions liées à l'influenza aviaire hautement pathogène (HPAI), surtout sous l'angle de la surveillance, de l'échange d'informations et des stratégies de riposte.</p> <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : conseils mis à jour/orientations techniques, le cas échéant</p>	Stratégies 1.6 & 3.4	-

Relations avec l'IPBES	<u>Hautement prioritaire</u> <u>Plus faible</u>	3	GEST (avec Secrétariat)	<p>Au nom de la Convention Ramsar, maintenir une participation active à la mise au point et à la réalisation des programmes de travail scientifique de l'IPBES pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir une interface science/politiques efficace pour la biodiversité des zones humides, et - faire en sorte que des informations scientifiques de bonne qualité et une bonne compréhension des zones humides soient intégrées dans les prises de décisions. <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : l'IPBES répond aux besoins en matière de conseils et de rapports de la Convention de Ramsar</p>	Stratégies 1.1, 3.1 & 3.4	15 000 [participation aux réunions]
Mécanismes de rapports en ligne de la Convention	Plus faible	2	Secrétariat, avec PNUE & PNUE-WCMC	<p>Participer aux travaux du PNUE et de PNUE-WCMC sur la mise au point d'outils pour la consultation en ligne des conventions relatives à la biodiversité, notamment en examinant les possibilités d'avoir des applications pour des rapports harmonisés et en ligne intéressant Ramsar, par ex. les Rapports nationaux, les inscriptions de sites Ramsar, et des portails d'information pour les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) [COP11 DR6]</p> <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : outils rationalisés et plus efficaces pour remplir les obligations de faire rapport de la Convention, et accès aux informations sur la Convention.</p>	Stratégie 3.1 (Domaines de résultats clés 3.1.v)	-

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
<p>Présentation de rapports sur état des zones humides de la planète et leurs services aux populations, et efficacité de la Convention</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>3</p>	<p>GEST, avec apports du partenariat GWOS, etc.</p>	<p>a) Préparation et publication de la 1^{re} édition d'un rapport périodique sur l'état des zones humides de la planète et leurs services aux populations /système mondial d'observation des zones humides (GWOS).</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : 1^{re} édition du rapport sur l'état des zones humides de la planète et leurs services aux populations /système mondial d'observation des zones humides (GWOS). (Note. La contribution potentielle de l'IPBES à ce résultat sera revue en 2012.)</p>	<p>Stratégies 1.1, 1.2, 1.4 et 1.6</p>	<p>100 000 (estimation provisoire)</p>

			GEST et Secrétariat	<p>b) poursuite de la mise en œuvre de la Résolution VIII.26 (2002) sur la mise au point d'indicateurs biologiques sur les résultats des activités de la Convention, pour que l'efficacité de la Convention puisse être examinée au moins une fois par cycle de rapport; et conseils sur la manière d'intégrer ces indicateurs dans les Rapports nationaux des Parties. [COP11 DR6]</p> <p>En cours</p> <p>Résultats recherchés : rapports mis à jour sur l'efficacité de la Convention (y compris par l'intermédiaire du rapport sur l'état des zones humides de la planète et leurs services aux populations); conseils au sujet des rapports sur les indicateurs dans le modèle de rapport national pour la COP12</p>		25 000
--	--	--	------------------------	---	--	--------

<p>Mise en place et coordination d'un partenariat pour un Système mondial d'observation des zones humides (GWOS)</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>3</p>	<p>Wetlands International, Conservation International, GEO-BON, agences EO, et autres, avec le GEST et Secrétariat</p>	<p>Création d'un mécanisme (et portail) de partenariat pour un Système mondial d'observation des zones humides (GWOS), conçu pour l'accès aux données et informations sur l'état des zones humides de la planète et leurs services aux populations /GWOS, ainsi que pour faciliter les rapports à rédiger (voir ci-dessus).</p> <p>En cours – continu de 2009-2012</p> <p>Résultats/produits : un mécanisme efficace pour un GWOS fournissant des données et des informations sur les zones humides aux parties prenantes de la Convention et à d'autres acteurs. <u>Le calendrier des produits sera établi et communiqué dès que des ressources financières seront trouvées pour les travaux de scoping et de préparation.</u></p>	<p>Stratégie 1.2 (Domaines de résultats clés 1.2.i & 1.2.ii)</p>	<p>20 000 pour le début et la conception; 500 000 (estimation provisoire) pour la mise en œuvre et le maintien</p>
---	------------------------------	----------	--	---	--	--

Détection, rapports et réponses aux changements dans les caractéristiques écologiques – nouvelles orientations	Hautement prioritaire	1	GEST	<p>Mise à jour et rationalisation des orientations sur les questions liées à l'article 3.2 de la Convention, y compris le rôle et le fonctionnement du Registre de Montreux; démarches pour déterminer l'ampleur de la vulnérabilité naturelle des sites de zones humides et définir les Limites du changement acceptables; nécessité de disposer d'orientations pour déterminer les limites de confiance et le degré de probabilité en cas de changement « susceptible de se produire » dans le contexte de l'article 3.2 et portée de ces orientations; et nécessité de disposer d'orientations sur l'application du principe de précaution dans la Convention Ramsar et portée de ces orientations.</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : nouvelles orientations pour les Parties sur ces questions</p>	Stratégie 2.6	20 000
Décrire les caractéristiques écologiques – orientation et appui	Plus faible	1	GEST (avec experts externes & Parties)	<p>Orientations sur la mise au point et l'utilisation de modèles conceptuels pour décrire les caractéristiques écologique, et nouvelles orientations pour remplir la fiche de description des caractéristiques écologiques adoptée par la COP10 et éléments « description des caractéristiques écologiques » de la Fiche descriptive Ramsar sur les zones humides – révision 2012.</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : orientations pour les Parties; modules de formation et de soutien</p>	Stratégie 2.4 (Domaines de résultats clés 2.4.ii & 2.4.v)	20 000 (estimation provisoire)

Disposer d'une vue d'ensemble de l'état des inventaires des zones humides	Plus faible	3	GEST (avec WI, IWMI, PNUE-WCMC et autres)	<p>Création et maintien en ligne d'une métabase de données pour les inventaires des zones humides.</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : disponibilité en ligne d'une méta-base de données (potentiellement liée au RSIS); analyse des lacunes dans les inventaires de zones humides disponibles</p>	Stratégie 1.1 (Domaines de résultats clés 1.1.ii)	à définir
Application de systèmes d'information harmonisés aux AME au niveau national	Plus faible	1	PNUE, PNUE-WCMC et autres, avec apport du GEST	<p>Orientations pour les Parties sur l'utilisation des outils et processus d'harmonisation de la gestion de l'information, y compris les rapports nationaux</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : orientations pour les Parties; « feuille de route » pour l'harmonisation et l'interopérabilité des équipements, soutien pour favoriser l'harmonisation des démarches nationales de présentation de rapports sur les MEA</p>	Stratégie 3.1 (Domaines de résultats clés 2.1.v)	20 000

Appui renforcé à la mise en œuvre du Plan stratégique Ramsar	Plus faible	1	GEST (avec Secrétariat, PNUE-WCMC et autres)	<p>Élaboration d'un cadre pour les besoins en données et information (COP10) en tant que portail de recherche sur le Web, avec options de présentation des rapports nationaux en ligne.</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon les résultats des premières évaluations des besoins des utilisateurs, concept et déploiement du portail sur le Web du cadre pour données et informations (faisant suite à l'annexe de la Résolution X.14). - conseils aux Parties et autres acteurs pour une utilisation optimale des données et informations en soutien au Plan stratégique Ramsar. - rapport sur les options pour un système Ramsar de présentation de rapports en ligne (et potentiellement un site d'affichage de données) 	Toutes stratégies	A définir
---	-------------	---	--	--	-------------------	-----------

Thème : Zones humides d'importance internationale (sites Ramsar)

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
-------	----------------------	--------------------	----------------------	---	--	---------------------------------

<p>Application de la Fiche descriptive Ramsar – révision 2012</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>1, 2</p>	<p>Secrétariat, conseillé par le GEST</p>	<p>Élaboration d'outils et de mécanismes standards pour inscriptions des sites Ramsar et gestion plus efficace et rationnelle des données et informations, notamment révision de la base de données des sites Ramsar et des outils de présentation en ligne des Fiches descriptives Ramsar.</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : base de données accessible en ligne susceptible de regrouper et traiter toutes les données et informations figurant dans les Fiches descriptives Ramsar – révision 2012; outils de présentation des Fiches descriptives Ramsar en ligne; lignes directrices et formation pour les Parties, selon les besoins.</p>	<p>Stratégies 2.1 et 2.2</p>	<p>400 000</p>
--	------------------------------	-------------	---	--	------------------------------	----------------

<p>Compréhension des mécanismes d'inscription de sites nationaux et entraves aux réseaux nationaux de sites Ramsar</p>	Plus faible	1	GEST, avec apports des Parties	<p><i>Le Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale</i> (et autres Résolutions associées) préconise l'inscription de réseaux nationaux de sites Ramsar, mais rares sont les Parties qui ont entamé des examens stratégiques des sites répondant potentiellement aux critères ou qui ont inscrit un réseau général de zones humides d'importance internationale. Cette tâche a pour but d'aider le GEST et le Secrétariat à mieux comprendre les divers obstacles et contraintes qui entravent cette activité, de façon à ce que le GEST et le Secrétariat soient en mesure de mieux soutenir les Parties qui désireront inscrire des sites Ramsar.</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : dans un premier temps, une note d'information du GEST.</p>	Stratégie 2.1	10 000
<p>Cibler les actions de façon à ce qu'elles soutiennent les objectifs de la Liste Ramsar</p>	Plus faible	1	GEST	<p>Élaboration d'une suite intégrée de cibles afin de tenir compte et de soutenir les 5 Objectifs en faveur de la Liste Ramsar figurant dans le <i>Cadre stratégique – révision 2012</i>, notamment en établissant des liens avec les « Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ».</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : Cibles du Cadre stratégique soumises à l'examen de la COP12.</p>	Stratégie 2.1	10 000

Examen des relations entre les critères des sites d'importance internationale pour la biodiversité	Plus faible	5	UICN-CMAP/CSE, avec apport du GEST	<p>Contribution à l'initiative actuelle dirigée par la Commission mondiale des aires protégées et la Commission de la sauvegarde des espèces (UICN) visant à revoir et éventuellement consolider les critères d'identification de sites importants pour la conservation de la biodiversité, afin de s'assurer que les critères s'appliquant aux sites Ramsar sont totalement appliqués</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : rapport au CP/COP sur les implications pour Ramsar.</p>	Stratégie 2.1	5000
Services écosystémiques dans le contexte des critères de sélection des sites Ramsar	Plus faible	1	GEST	<p>Examen des besoins en matière d'orientation sur les services écosystémiques/avantages de l'application des critères de sélection des sites Ramsar.</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : conseils/orientation à la COP.</p>	Stratégie 2.1	5000

Thème : Ramsar, zones humides et autres secteurs**Sous-thème A : Zones humides et santé**

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Orientations sur « Zones humides et santé humaine » pour le secteur de la santé	Hautement prioritaire	3	OMS, avec le GEST	<p>Orientations sur « Zones humides et santé » pour le secteur de la santé</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : élaboré à partir du Rapport technique Ramsar de 2011 sur les interactions entre les zones humides et la santé humaine (destiné aux praticiens des zones humides), une publication à l'usage des praticiens de la santé humaine</p>	Stratégie 1.4	50 000
Études de cas sur les zones humides et la santé humaine	Plus faible	3	GEST	<p>Préparation d'une étude de cas sur les interactions entre les zones humides et la santé</p> <p>Reporté de 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : publication de l'étude de cas</p>	Stratégie 1.4	25 000

Lignes directrices sur des maladies spécifiques liées aux zones humides	Plus faible	1	GEST/OMS et autres	<p>Lignes directrices (fiches d'information) à l'usage des administrateurs de zones humides sur différentes maladies humaines liées aux zones humides</p> <p>Autre évolution pour 2009-2012 Manuel des maladies liées aux zones humides</p> <p>Résultats recherchés : Fiches descriptives à ajouter au <i>Manuel des maladies liées aux zones humides</i>.</p>	Stratégie 1.4	15 000
Mise au point d'indicateurs sur les zones humides et la santé	Plus faible	1	GEST, avec BIP, groupes et organisations sur les maladies infectieuses émergentes	<p>Mise au point d'indicateurs sur la relation entre les services rendus par les écosystèmes de zones humides et la santé, en élaborant en priorité des indicateurs d'alerte précoce en cas d'apparition ou de réapparition de maladies et de maladies négligées, persistantes et endémiques.</p> <p>Nouvelle tâche [COP11 DR12 sur les zones humides et la santé]</p> <p>Résultats recherchés : descriptions des indicateurs et concept de mise en œuvre</p>	Stratégie 1.4	10 000
Examen des lignes directrices Ramsar relatives à la santé	Plus faible	1	GEST	<p>Examen des textes et lignes directrices Ramsar en vigueur pour déterminer leur pertinence quant aux questions relatives aux zones humides et à la santé.</p> <p>Partiellement reporté de la période 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Note d'information sur les lignes directrices Ramsar en vigueur et les problèmes de santé</p>	Stratégie 1.4	10 000

<p>Inclure le coût de la santé et une évaluation des avantages dans les modèles économiques et l'estimation de la valeur des zones humides</p>	Plus faible	1, 3	GEST	<p>Mise au point de mécanismes stratégiques pour s'assurer que les coûts et avantages pour la santé figurent de manière satisfaisante dans les modèles économiques qui ont pour but d'estimer la valeur des contributions apportées par la gestion des zones humides à la santé et au bien-être des hommes, notamment en préparant des apports liés aux zones humides aux évaluations du poids des maladies.</p> <p>Nouvelle tâche [COP11 DR12 sur les zones humides et la santé]</p> <p>Résultats recherchés : Note d'information</p>	Stratégie 1.4	10 000
<p>Lignes directrices pour administrateurs de zones humides sur les études d'impact sur la santé humaine et animale dans les zones humides</p>	Plus faible	1	OMS et autres, avec le GEST	<p>Préparer des lignes directrices pour les administrateurs de zones humides sur la réalisation d'études d'impact sur la santé humaine et animale dans les zones humides</p> <p>Nouvelle tâche [COP11 DR12 sur les zones humides et la santé]</p> <p>Résultats recherchés : lignes directrices pour les administrateurs de zones humides et documents de formation</p>	Stratégie 1.4	A définir

Évaluation de l'utilité pour les administrateurs de zones humides du Manuel Ramsar sur les maladies	Plus faible	1	GEST, avec administrateurs de zones humides	<p>Le GEST demande aux gestionnaires de zones humides et autres acteurs leur opinion sur l'utilité du contenu du <i>Ramsar wetland disease manual: Guidelines for assessment, monitoring and management of animal disease in wetlands (Manuel Ramsar sur les maladies : Lignes directrices pour l'évaluation, la surveillance continue et la prise en charge des maladies animales dans les zones humides)</i> et sur l'intérêt d'élargir sa couverture, pour inclure par ex. les maladies des plantes et des êtres humains associées aux zones humides</p> <p>Nouvelle tâche [COP11 DR12 sur les zones humides et la santé]</p> <p>Résultats recherchés : étude d'utilité (Note d'information)</p>	Stratégie 1.4	A définir
--	-------------	---	---	---	---------------	-----------

Sous-thème B : Zones humides et changements climatiques

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
-------	----------------------	--------------------	----------------------	---	--	---------------------------------

Implications des changements climatiques sur la mise en œuvre de la Convention	Hautement prioritaire	1	GEST	<p>Lignes directrices sur les implications des changements climatiques pour la mise en œuvre de la Convention, en particulier pour le maintien des caractéristiques écologiques des zones humides et l'établissement de limites de référence de changement acceptable ou de conditions de base pour la gestion, y compris la remise en état, et l'émergence d'écosystèmes originaux.</p> <p>Révisé; partiellement reporté de la période 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Lignes directrices/conseils aux Parties contractantes</p>	Stratégie 1.4	20 000
Conseils relatifs à l'adaptation aux changements climatiques	Hautement prioritaire	1	GEST, Banque mondiale, PNUE, les OIP et autres ONG, y compris The Nature Conservancy (TNC)	<p>Conseils sur une adaptation aux changements climatiques fondée sur l'écosystème et sur le maintien des caractéristiques écologiques des zones humides côtières et intérieures, et sur la manière de tenir compte de l'influence des grands phénomènes climatiques, tels que les tempêtes, les inondations et les sécheresses, sur les zones humides. <u>L'accent est mis sur les fonctions de stockage de l'eau des zones humides et le potentiel de la restauration des zones humides comme réponse d'adaptation.</u></p> <p>Révisé; partiellement reporté de la période 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Rapport technique Ramsar</p>	Stratégie 1.4	15 000

<p>Les conséquences possibles de REDD+ pour les zones humides boisées</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>1</p>	<p>GEST, avec des organisations partenaires, notamment WI et SER</p>	<p>Examiner les conseils adoptés lors de la COP11 de la CDB concernant l'application de sauvegardes REDD+ pertinentes pour la biodiversité, et donner des conseils sur la pertinence de leur application dans le contexte des zones humides relevant de la Convention de Ramsar;</p> <p>Nouvelle tâche : extraite de COP11 DR14</p> <p>Résultats recherchés : Rapport technique Ramsar</p>	<p>Stratégie 1.4</p>	<p>10 000</p>
<p>Avantages et contraintes liés au piégeage du carbone dans les zones humides <u>[Note : Le Chili suggère de fusionner cette tâche avec celle qui précède, sur la REDD+ pour les zones humides boisées]</u></p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>1</p>	<p>GEST, avec organisations partenaires</p>	<p>Conseils sur les avantages et contraintes liés au piégeage du carbone dans les zones humides, maintien des caractéristiques écologiques et remise en état</p> <p>Révisé; s'appuie sur les travaux initiaux effectués pendant la période 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés : Rapport technique Ramsar</p>	<p>Stratégie 1.4</p>	<p>15 000</p>

Intégration de la vulnérabilité sociale dans l'étude de vulnérabilité des zones humides	Plus faible	1	GEST, avec organisations partenaires	Conseils sur l'évaluation de la résilience et de la vulnérabilité sociale aux changements climatiques, afin de compléter les conseils sur l'évaluation de la vulnérabilité biophysique d'une zone humide aux changements climatiques. Nouvelle tâche : en réponse à la Résolution X.24 et aux lacunes identifiées dans le Rapport technique Ramsar no. 5. Résultats recherchés : Rapport technique Ramsar	Stratégie 1.4	15 000
Migration de sites Ramsar hors de leurs limites face à l'élévation du niveau de la mer et à d'autres effets des changements climatiques	Plus faible	1	GEST, avec CIESIN et autres	Conseils aux Parties sur les implications de l'élévation du niveau de la mer sur les sites Ramsar côtiers, en particulier ceux dont l'adaptation est limitée par, notamment, la proximité d'une zone urbaine et l'expansion d'une zone urbaine. Nouvelle tâche. Résultats recherchés : orientations éventuelles pour les Parties; Rapport technique Ramsar	Stratégie 2.1	A définir

Sous-thème C : Zones humides et gestion des ressources en eau

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
-------	----------------------	--------------------	----------------------	---	---	---------------------------------

<p>Le rôle de la biodiversité et des zones humides dans le cycle de l'eau à l'échelle planétaire</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>1, 3, 5</p>	<p>GEST, avec Secrétariat de la CDB</p>	<p>Créer un groupe d'experts chargé de maintenir la capacité de la diversité biologique de continuer à soutenir le cycle de l'eau (comme demandé dans Décision X/28 de la COP10 de la CDB, approuvée par SC42) <u>et communiquer avec les Parties de façon qu'elles puissent fournir des contributions scientifiques par l'intermédiaire de leurs propres experts.</u></p> <p>En cours, lancée pendant la période 2009-2012</p> <p>Résultats recherchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) examen technique de la contribution de la diversité biologique au cycle de l'eau, et changements intervenus et susceptibles d'intervenir dans cette relation (RTR/CDB rapport de série technique); ii) messages clé sur les orientations à l'usage des décideurs. 	<p>Stratégies 1.4 et 1.7</p>	<p>[150 000, financement déjà assuré par les donateurs]</p>
---	------------------------------	----------------	---	---	------------------------------	---

<p>Ramsar, l'eau et les zones humides : examen et mise au point d'une Stratégie de participation au débat mondial sur l'eau</p>	<p>Hautement prioritaire</p>	<p>1, 3</p>	<p>GEST et Secrétariat</p>	<p>Élaborer une Stratégie pour que Ramsar puisse participer pleinement au débat mondial sur l'eau, en privilégiant le rôle des zones humides en tant qu'infrastructure naturelle de l'eau. Il s'agira de définir spécifiquement les buts, mécanismes de participation et produits nécessaires pour soutenir l'engagement. [Note. L'élaboration par le Secrétariat en 2011 d'une « Vision 40+ » pour la Convention contribue à cette Stratégie.]</p> <p>Reporté de 2009-2012 (tâche 7.7.a)</p> <p>Résultats recherchés : Stratégie d'engagement Ramsar dans le débat mondial sur l'eau et peaufinage possible du programme de travail 2013-2015 (pour les Parties, le Secrétariat et le GEST).</p>	<p>Stratégies 1.4 et 1.7</p>	<p>20 000</p>
<p><u>Attribution de l'eau pour l'environnement des zones humides – orientations</u></p>	<p><u>Hautement prioritaire</u></p>	<p><u>1</u></p>	<p><u>GEST, Mexique et WWF</u></p>	<p><u>Collaborer avec le Mexique et le WWF en vue d'échanger des méthodes et connaissances spécialisées et d'élaborer d'autres orientations ou outils pour la gestion et l'attribution de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides.</u></p> <p><u>Résultats/produits : Commencer par préparer une note d'information avec le Mexique pour partager leurs méthodes et connaissances spécialisées – Examiner l'utilité d'élaborer d'autres orientations sur ce thème pour la COP12.</u></p>		

Sous-thème D : Zones humides et agriculture

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Utilisation rationnelle des zones humides en rapport avec l'aquaculture côtière et intérieure	Hautement prioritaire	1	GEST, avec FAO, World Fish Centre, WWF	<p>Élaborer des orientations pour l'utilisation rationnelle des zones humides en relation avec l'aquaculture côtière et intérieure.</p> <p>(Tirer parti des enseignements tirés des meilleures pratiques en matière d'aquaculture durable, et reconnaissant que la dépendance mondiale envers l'aquaculture augmente, que les stocks sauvages continuent à s'appauvrir, et que la satisfaction des besoins en fruits de mer a des impacts directs (perte de l'habitat, prélèvement sauvage des espèces) et indirects (pollution, contamination) importants sur les zones humides.)</p> <p>Nouvelle tâche : en s'appuyant sur certains aspects de la Résolution IX.4 de la COP9</p> <p>Résultats recherchés : Notes d'information</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	120 000

<p>Examen des orientations et de la gouvernance relatives à l'utilisation de pesticides dans les rizières</p>	Plus faible	1	<p>PNUE, FAO, IRRI, OIP, et autres organisations intéressées, avec le GEST</p>	<p>i) Examiner les orientations disponibles et la gouvernance en place pour déterminer si elles sont appropriées et peuvent être appliquées à l'utilisation de pesticides dans la culture du riz, en accordant une importance particulière à l'équilibre entre la sécurité alimentaire, la santé humaine et la diversité biologique des zones humides;</p> <p>ii) Échanger et des informations sur les meilleures pratiques en matière d'orientations et de systèmes de gouvernance pour une utilisation appropriée des pesticides dans les rizières, en relation avec les zones humides, notamment en intégrant l'utilisation de la diversité biologique des rizières dans les stratégies de lutte contre les nuisibles, compte tenu des divers contextes et conditions dans les pays;</p> <p>iii) Élaborer, si approprié, de tels systèmes et orientations en collaboration avec d'autres organisations internationales pertinentes.</p> <p>Nouvelle tâche [extraite de COP11 DR15]</p> <p>Résultats recherchés : conseils au GEST, au Comité permanent et à la COP</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	100 000
--	-------------	---	--	--	-----------------------	---------

<p>Orientations sur l'amélioration de la diversité biologique dans les rizières, en tant que systèmes de zones humides</p>	Plus faible	1, 5	IRRI, IWMI, FAO et autres organisations intéressées, avec le GEST	<p>Préparer des orientations en s'appuyant sur les meilleures pratiques expérimentées en matière d'amélioration de la diversité biologique dans les rizières en tant que systèmes de zones humides; sur la base des ateliers organisés en Asie au cours des périodes triennales précédentes, continuer à progresser en organisant des ateliers en Afrique et en Amérique du Sud/centrale.</p> <p>Nouvelle tâche : extraite de la Résolution X.31</p> <p>Résultats recherchés : Notes d'information (pour les Parties et le secteur du riz); Rapport technique Ramsar</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	80 000
<p>[Conversion des paysages agricoles]</p>	Plus faible	1	GEST, avec le gouvernement tchèque, UE, OCDE, FAO	<p>Préparer des orientations sur la conversion des paysages agricoles. La revitalisation de la diversité biologique des zones humides dans les paysages agricoles est une question émergente liée à la transformation du système d'agriculture collective utilisé dans le passé (par ex. en Europe centrale) aux parcelles individuelles. Les aspirations communautaires en faveur de systèmes d'exploitation éco-agricole dans le cadre de cette transformations doivent être soutenues par des orientations techniques/scientifiques sur les meilleures pratiques.</p> <p>Nouvelle tâche.</p> <p>Résultats recherchés : Notes d'information; orientations pour les Parties</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	145 000

[Zones humides et biocarburants]	Plus faible	1	GEST, avec OIP et autres	<p>Coopérer avec des organisations internationales pour traiter des questions liées aux biocarburants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) examiner la répartition mondiale de la production de biocarburants par rapport aux impacts sur les zones humides; ii) examiner et réunir les orientations sur les meilleures pratiques de gestion et sur les critères de durabilité sociale et environnementale pour la production de matières de base qui servent à la fabrication de biocarburants, en relation avec les zones humides et, le cas échéant, élaborer ces orientations et ces critères; iii) envisager de poursuivre le débat entre les Parties contractantes sur la question des biocarburants durables en relation avec les zones humides. <p>Reporté de la période triennale 2009-2012 (tâche 6.3).</p> <p>Résultats recherchés : Rapport technique Ramsar et orientations/notes d'information pour les Parties</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	
----------------------------------	-------------	---	--------------------------	---	-----------------------	--

Sous-thème E : Zones humides et élimination de la pauvreté

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaine de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
-------	----------------------	--------------------	----------------------	---	---	---------------------------------

Zones humides et élimination de la pauvreté – orientations et études de cas	Hautement prioritaire	1	GEST (avec Parties contractantes, OIP, IHDP, PNUD, FAO, UK-DFID et autres)	<p>Outils et orientations supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre des Résolutions IX.14, X.28 et [COP11 DR13], sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les indicateurs et étapes permettant d'intégrer le cadre d'évaluation des liens entre zones humides et pauvreté avec la description des caractéristiques écologiques (Résolution X.15) et le Cadre pour l'inventaire, l'évaluation et la surveillance continue des zones humides (Résolution IX.1, annexe E) et le Cadre d'évaluation des risques pour les zones humides (Résolution VII.10); ii) conseils sur la manière d'intégrer le « Cadre intégré permettant de relier la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides à l'élimination de la pauvreté » dans les politiques et programmes nationaux d'élimination de la pauvreté; ii) les études de cas et les meilleures pratiques sur la mise en œuvre du Cadre d'évaluation de la pauvreté dans les zones humides. <p>Poursuite des activités menées de 2009-2012 [et COP11 DR13]</p> <p>Résultats recherchés : Orientations sur les indicateurs associant l'utilisation rationnelle des zones humides aux moyens d'existence et à l'élimination de la pauvreté; Document d'information avec guide structuré des orientations disponibles; publication regroupant les études de cas sur l'interdépendance entre zones humides et pauvreté.</p>	Stratégie 1.4	20 000
--	-----------------------	---	---	---	---------------	--------

Sous-thème F : Zones humides et urbanisation

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégique du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Planification et gestion des zones humides urbaines et périurbaines	Plus faible	1	ONU- HABITAT <u>Habitat</u> , Secrétariat, GEST, avec Programme des Villes Durables , Partenariat mondial sur les villes et la diversité biologique, CDB, ICLEI, OIP)	<p>Intégrer les principes relatifs aux zones humides et à l'urbanisation dans les mécanismes existants, et élaboration d'orientations pour aider à la gestion des zones humides urbaines et périurbaines.</p> <p>Poursuite d'activités menées de 2009-2012.</p> <p>Résultats recherchés :</p> <p>i) Note d'orientation pour ONU-HABITAT<u>Habitat</u> et autres acteurs du secteur, notamment les autorités locales, les départements de la planification et les autorités municipales sur les problèmes et options possibles en matière d'urbanisation et d'utilisation rationnelle des zones humides.</p> <p>ii) Note d'orientation pour les administrateurs locaux de zones humides sur les problèmes et options possibles en matière d'urbanisation et d'utilisation rationnelle des zones humides.</p>	Stratégie 1.4	40 000

Sous-thème G : Zones humides et tourisme

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Zones humides et tourisme – élaboration de principes directeurs pour le tourisme dans les zones humides et à proximité	Plus faible	1	GEST (avec Secrétariat, OMT et autres organisations pertinentes)	Élaboration de conseils, en particulier de messages clés et/ou de principes directeurs relatifs au tourisme dans les zones humides et à proximité (en se référant, notamment, aux analyses des études de cas figurant dans la publication conjointe Ramsar-OMT « Zones humides et Tourisme » [COP11 DR7] Poursuite des activités menées de 2009-2012. Résultats recherchés : Note d'information/principes directeurs à l'usage des Parties	Stratégies 1.4 et 1.6	10 000

Sous-thème H : Zones humides et énergie

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appui Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
-------	----------------------	--------------------	----------------------	---	---	---------------------------------

Gérer les activités du secteur de l'énergie en relation avec les zones humides : guides des orientations et des études de cas	Plus faible	1	Secrétariat, avec Parties contractantes, OIP, ONG, organisations scientifiques et techniques pertinentes, et associations industrielles	Diffuser et compiler des informations, orientations et études de cas afin de gérer les impacts spécifiques des activités du secteur énergétique sur les zones humides, et les études sur la collaboration régionale et transfrontières à des fins de planification et de développement énergétiques compatibles avec l'utilisation rationnelle des zones humides. Nouvelle tâche [COP11 DR10] Résultats recherchés : guide des orientations et études de cas	Stratégie 1.4	20 000
--	-------------	---	---	--	---------------	--------

Thème : Zones humides et services/avantages écosystémiques

Tâche	Priorité d'exécution	Catégorie de tâche	Qui dirige la tâche?	Récapitulatif de la tâche et résultats recherchés	Appuie Stratégie du Plan stratégique /Domaines de résultats clés :	Coût estimatif provisoire (CHF)
Aspects économiques des services/avantages écosystémiques des zones humides	[Hautement prioritaire] <u>[Plus faible]</u>	1	GEST, avec Institute for European Environmental Policy (IEEP), OIP, Convention sur l'eau de la Commission économique	S'appuyant, en particulier, sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité et autres documents (et sur le rapport de synthèse sur l'eau et les zones dans le cadre de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité): a) Réaliser une analyse des besoins des utilisateurs à l'usage des Parties Ramsar et des administrateurs (de sites) de zones humides sur les outils, connaissances, méthodologies et données nécessaires pour soutenir l'intégration de la valeur	Stratégies 1.4 (Domaines de résultats clés 1.4.ii) et 1.6	80 000

			<p>pour l'Europe, PNUE et autres</p>	<p>des services écosystémiques dans la planification et les prises de décisions;</p> <p>b) Mener une étude de champ sur le développement des services écosystémiques (description / reconnaissance, évaluation, prises) afin de soutenir l'utilisation rationnelle des zones humides, en particulier l'intégration intersectorielle;</p> <p>c) Élaborer un guide des orientations sur les meilleures pratiques en matière d'intégration de la valeur des services écosystémiques dans les options de gestion des zones humides;</p> <p>d) Mener une étude de champ des aspects techniques pertinents pour la Convention de Ramsar dans les secteurs de la finance, des opérations bancaires, des investissements, des assurances et autres secteurs économiques;</p> <p>e) Mettre au point un mécanisme d'évaluation de la contribution aux services/avantages liés aux zones humides pour le PIB national.</p> <p>Reporté et renforcé pendant la période 2009-2012.</p> <p>Résultats recherchés :</p> <p>i) Document d'information + produit de communication sur la synthèse de la valeur des services écosystémiques liés à l'eau et aux zones humides (en partant de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, liée au l'état des zones humides dans le monde-SOWW)</p> <p>ii) Évaluation des besoins en matière d'outils, connaissances, méthodologies et données nécessaires pour soutenir l'intégration de la</p>		
--	--	--	--------------------------------------	--	--	--

				<p>valeur des services écosystémiques dans la planification et les prises de décisions;</p> <p>iii) Guide sur les orientations /orientation/ document (s) d'information sur:</p> <p>a) Reconnaissances des services écosystémiques rendus par les zones humides : liens entre les services écosystémiques et le cadre d'inventaire, d'évaluation et de surveillance continue; la planification de la gestion; l'évaluation des risques et de la vulnérabilité, etc.;</p> <p>b) Évaluation des services écosystémiques rendus par les zones humides : meilleures pratiques en matière d'évaluation économique; techniques d'évaluation participative;</p> <p>e) Capturer les services écosystémiques rendus par les zones humides par des mécanismes commerciaux et non commerciaux: rémunération des services écosystémiques; marchés des services écosystémiques; liens avec les secteurs des opérations bancaires, de crédit et d'assurance, etc.;</p> <p>d)c) -Études de cas sur l'application de valeurs aux services écosystémiques pour la promotion de l'utilisation rationnelle des zones humides.</p>		
--	--	--	--	--	--	--

Zones humides et réduction des risques de catastrophes	Plus faible	1, 3	GEST, avec OIP, UNISDR, PNUE, PNUD, Centre de résilience de Stockholm et autres	<p>Mettre au point des orientations pour les Parties et le secteur de la gestion des risques de catastrophes sur le rôle de zones humides saine dans la réduction des risques de catastrophes (inondations, sécheresses, glissements de terrains, ondes de tempêtes, etc.).</p> <p>Reporté de la période 2009-2012 (tâche 5.1).</p> <p>Résultats recherchés : orientations sectorielles sur la gestion des zones humides et des risques de catastrophes –Note d’information et/ou Rapport technique Ramsar</p>	Stratégies 1.4 et 1.6	20 000
---	-------------	------	---	--	-----------------------	--------